

**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

**Herausgeber:** Pro Senectute Suisse

**Band:** - (2002)

**Heft:** 1

**Artikel:** Aider les malades et leurs proches

**Autor:** Seifert, Kurt / Aeby, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-789381>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Aider les malades et leurs proches

**Malheureusement, les maladies neuro-dégénératives vont pour l'instant de pair avec toute société vieillissante.** Ce sont les proches qui la plupart du temps apportent aux malades l'essentiel de l'accompagnement dont ils ont besoin. Un rapport traite du soutien approprié aux personnes souffrant de démences et à celles et ceux qui s'en occupent.

La maladie d'Alzheimer et les autres manifestations de démences sont spécifiques au grand âge: on recense en Suisse 80'000 personnes âgées atteintes. Ce chiffre pourrait passer à 140'000 d'ici 2050. La maladie coûte cher: aux 3,1 milliards de francs annuels du système de santé publique, on pourrait ajouter un montant théorique de 2,3 milliards de francs représentant la contre-valeur des soins prodigués par les proches. Selon cette hypothèse, chaque victime de démences coûterait 70'000 francs par an. Mais l'aspect financier n'en est qu'un parmi tous ceux qui nous interpellent. La question centrale reste de savoir comment traiter et accompagner correctement ces malades.

C'est le sujet du rapport que l'Association Alzheimer Suisse a établi sur demande de l'Office fédéral des assurances sociales, par son unité spécialisée pour les questions du vieillissement. Pro Senectute suisse y a d'ailleurs collaboré, car les centres de consultation et d'autres offres de prestations de notre institution jouent aussi un rôle important quant à l'accompagnement de base dans le secteur ambulatoire ou semi-ambulatoire. Ce travail fait un état des lieux et une série de recommandations pour les soins de base des victimes de démences, et aussi des propositions de soutien concret aux proches. On estime à deux tiers la proportion des malades de démences soignés et entourés à domicile.

### Un environnement sécurisant

Ces malades requièrent d'abord un environnement stable et sécurisant. La thérapie consiste essentiellement à maintenir une relation la plus normale possible avec une personne qui perd peu à peu la capacité d'appréhender correctement le monde qui l'entoure. C'est très exigeant pour les personnes qui accompagnent la victime: elles doivent être à même de participer, souvent pendant des années, à un processus de mort très lente. Dans la mesure où ces personnes aidantes acceptent de s'impliquer, elles ont la possibilité d'influer fortement sur le cours de la maladie. En effet, le temps est un facteur prépondérant dans l'évolution des démences. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce type de soins ne se laisse pas facilement enfermer dans un carcan de « rationalisation ».

Le rapport démontre que ce sont les personnes démentes pouvant cohabiter avec leur partenaire, ou avec quelqu'un d'autre, dont les chances de continuer à vivre dans leur environnement familial sont les plus grandes, et ce malgré une dépendance croissante. Pour les enfants de ces malades, il peut être très difficile d'assumer ces soins. D'un autre côté, c'est parfois l'occasion de développer une nouvelle relation avec son père ou sa mère. Ce qui est sûr toutefois, c'est que le seul sentiment du devoir filial ne suffit pas à assurer un dévouement durable pour soigner et accompagner une victime.

### Aidants et soignants doivent être soutenus.

Si l'on veut que les personnes souffrant de démence puissent vivre chez elles le plus longtemps possible, il est indispensable de mettre à disposition de leurs proches un soutien et des moyens d'information. Il s'agit d'assurer l'accompagnement psychosocial des malades et de leur entourage. Cette aide doit pouvoir fonctionner même dans les situations aiguës, comme c'est le cas lorsque la personne assurant l'essentiel des soins tombe elle-même malade ou s'absente pour un certain temps.

Cela permet de retarder une prise en charge institutionnelle de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Un accompagnement réussi implique le soutien d'un réseau. Au plan médical et paramédical, la participation du médecin de famille et des services locaux de soins et d'aide à domicile est essentielle; quant à Pro Senectute, nous apportons tout le côté social et le facteur intégration; enfin, il existe ça et là des services communaux ou cantonaux spécialisés pour les cas de démence.

## Un défi pour Pro Senectute

C'est à nous, et à d'autres organisations analogues, à veiller à disposer du personnel qualifié en suffisance. Celui-ci doit pouvoir intervenir sur place et offrir une palette de prestations appropriées. Et tout ceci au sein de réseaux solides. C'est la seule façon de garantir un accompagnement idoine de toutes les personnes concernées par un cas de démence, de manière notamment que les proches trouvent l'appui indispensable à leur très lourde tâche d'accompagnement. Pro Senectute conduit des discussions avec l'unité

spécialisée de l'Office fédéral des assurances sociales pour les questions relatives au vieillissement, afin de déterminer son rôle dans l'aide de base aux malades déments. Il est prévu de demander aux organisations cantonales de Pro Senectute de remplir un questionnaire à ce propos, vraisemblablement encore avant l'été. Il s'agit de définir les tâches de notre institution en la matière pour pouvoir les intégrer au prochain contrat de prestations.

## La démence, maladie courante

Si la recherche scientifique n'apporte aucun progrès significatif ces prochaines années, les démences vont devenir des maladies très répandues dans notre société vieillissante. En d'autres termes, il faudra cesser de les considérer comme des maladies rares nécessitant des mesures exceptionnelles, mais les accepter comme un phénomène normal au sein de toute collectivité, même à l'échelle des plus petites communes; notre politique sociale et de santé publique ne peut ignorer ce genre de projections.

*kas/AY*

## Centres de jour et semaines de vacances

Pour les proches qui s'occupent eux-mêmes de leur malade, il est important de disposer des services de centres de jour. Dans plusieurs cantons, certains EMS ont une unité de centre de jour, parfois grâce à Pro Senectute. Parallèlement, on tente d'appliquer et de développer des concepts de courts séjours en institution, permettant aux proches et aidants de s'octroyer quelques jours ou quelques semaines de repos. C'est un concept à développer et à concrétiser dans toutes les régions.

Évidemment, cette démarche suppose que la personne qui s'occupe principalement du malade soit d'accord de s'en séparer quelque temps et de faire confiance à des aidants et soignants externes. De toute manière, les uns et les autres ont besoin d'un accompagnement hautement professionnel, car il n'est pas rare que la victime de démence s'oppose à ce type de démarche et en ait peur, causant du même coup un sentiment de culpabilité chez son ou ses proches. Nombreux sont les proches qui auraient besoin de repos et qui ne sont pas prêts pour autant à une séparation d'avec la victime de démence qu'ils soignent, et ce même pour quelques heures. Cela donne toute leur valeur aux prestations encore trop rares de l'Association Alzheimer et de certaines organisations cantonales de Pro Senectute qui proposent des vacances accompagnées.